

Document d'intentions pédagogiques 2023-2024Cours de néerlandais LM 1 - 1^{er} degré

1. Introduction

Ce document complète le document général d'intentions pédagogiques de l'école. Il a été élaboré en commun par les professeurs en conformité avec le *Règlement Général des Etudes* de l'école et le programme officiel du cours de langue moderne I. Il vous informe :

des objectifs du cours

- des compétences et savoirs à acquérir ; des tâches permettant d'évaluer ta maitrise des compétences,
- des moyens d'évaluation et des critères de réussite globale de la discipline en fin d'année,
- du matériel scolaire nécessaire.

C'est le contrat minimal commun que l'équipe des professeurs engage avec l'élève.

Chaque professeur a ensuite la liberté d'organiser son cours en fonction de ses choix méthodologiques, des besoins de sa classe et des opportunités offertes (actualité, projets...).

2. Objectifs du cours

Le cours sera basé sur la communication orale et écrite et tiendra compte de l'âge de l'élève, de son environnement, de sa culture, de ses intérêts et de son expérience de la vie quotidienne.

3. <u>Compétences et savoirs à acquérir. Tâches permettant</u> d'évaluer de manière certificative les compétences.

L'élève sera amené à développer les compétences suivantes :

Compétence 1 : Compréhension à l'audition (CA)

L'élève sera capable de comprendre un message oral dans une langue simplifiée (interviews, conversations de la vie courante ...) en situation de communication significative et réaliste. La compréhension à l'audition doit être pratiquée fréquemment pour progresser.

Compétence 2 et 3 : Expression orale sans interaction (EO/SI) et en interaction (EO/EI)

L'élève sera capable de produire un message court et simple en situation de communication significative et réaliste dans des situations similaires à celles entraînées au cours en utilisant la langue le plus correctement possible (vocabulaire, grammaire, prononciation) et de façon variée en fonction du niveau d'apprentissage. Pour progresser, l'élève doit profiter de toutes les occasions possibles pour pratiquer la langue, pour s'entraîner (en classe ou en dehors).

Compétence 4 : Compréhension à la lecture (CL)

L'élève sera capable de comprendre des informations contenues dans un message écrit en situation de communication significative et réaliste et de les reformuler de façon personnelle, en fonction de la tâche. Le message est simplifié (matériel adapté à l'apprentissage).

Compétence 5 : Expression écrite (EE)

L'élève sera capable de rédiger un message écrit simple, court, cohérent et logique (e-mails, lettres, rédactions ...) avec un vocabulaire varié et un souci permanent de correction, en fonction du niveau d'apprentissage.

Il existe pour chaque compétence, une grille d'évaluation qui est communiquée aux élèves dès la rentrée.

4. Le code grammatical et lexical :

Pour atteindre ces objectifs dans les 5 compétences, l'élève doit maîtriser le code grammatical et lexical abordés au cours du 1er degré :

CODE GRAMMATICAL

- Les constructions de phrases simples : positives, négatives, interrogatives (les questions avec ou sans mots interrogatifs)
- Les pronoms personnels sujets et compléments
- Les déterminants articles, possessifs et démonstratifs
- Les temps présents, passés et futurs
- · L'emploi du conditionnel
- Les auxiliaires de mode
- Il y a et les verbes de position
- · L'accord de l'adjectif
- Le pluriel des noms
- Les verbes à particule séparable
- La subordonnée avec omdat
- La proposition de but avec om...te+ infintif

CODE LEXICAL

1. Caractéristiques personnelles, de la famille et des amis

Formuler des demandes et des informations concernant

le nom, l'âge, le lieu et la date de naissance, l'adresse, le numéro de téléphone et la nationalité.

l'aspect physique,

la composition de la famille,

la profession et les occupants,

les vêtements,

les animaux domestiques.

2. Habitat, foyer et environnement

Formuler des demandes et des informations en rapport avec

l'habitation et son environnement,

les pièces de l'habitation et les principaux meubles, ainsi que leur situation.

3. Vie quotidienne

Formuler des demandes et des informations relatives aux principales activités de la journée

à la maison

à l'école

en vacances

4. Congés et loisirs

Formuler des demandes et des informations sur les principales occupations des vacances

les loisirs et les hobbies

5. Transports et voyages

Formuler des demandes et des informations sur les principaux moyens de locomotion

les destinations et les heures

6. Relations avec les autres

Exprimer:

des salutations

des remerciements, des excuses

des propositions

l'accord et l'acceptation, le désaccord et le refus

la capacité, l'incapacité, la volonté, l'obligation, la permission

la surprise, le plaisir, la joie, la satisfaction, le mécontentement

7. Santé et bien-être

Formuler des demandes et des informations sur

l'état de santé actuel

8. Education

Formuler des demandes et des informations sur

l'école, la classe, les consignes de classe

les cours, l'horaire

9. Achats

Formuler des demandes et des informations sur

l'existence, la localisation et les heures d'ouverture des magasins

la disponibilité et la désignation d'un article

la description d'un article: dimensions, forme, couleur, poids, la quantité et le prix d'un article

10. Nourriture et boissons

Formuler des demandes et des informations sur

la disponibilité de mets et de boissons courants,

les goûts en la matière,

les repas, le menu et les prix.

11. Services

Formuler des demandes et des informations sur

l'existence, la localisation et les heures d'ouverture des services.

12. Lieux

Formuler des demandes et des informations sur

la situation de son village ou de sa ville dans sa région, son pays,

l'existence ou la localisation des bâtiments publics ou des curiosités,

un itinéraire, les distances,

la situation de sa région, de son pays en Europe,

la localisation d'objets.

13. Langues étrangères

Formuler des demandes et des informations sur

la connaissance des langues étrangères.

Etre capable de

demander de répéter, de parler plus lentement, de préciser,

de demander la signification, d'informer et de s'informer de la compréhension, d'épeler.

14. Temps

De formuler des demandes et des informations sur

l'heure, la date, le jour, le mois, l'année, la saison,

la fréquence, l'ordre chronologique d'événements du présent, du passé et du futur.

De formuler des demandes et des informations sur le temps qu'il fait

5. Processus d'évaluation

Pendant l'année : évaluation continue, qui s'effectue au moyen des tests, travaux à domicile et/ou en classe. L'évaluation porte sur les connaissances grammaticales et lexicales (code) ainsi que sur les 5 compétences.

L'évaluation certificative s'effectuera en cours d'année et en fin d'année et comportera une tâche contextualisée et inédite.

6. Critères de réussite

La cote de **Noël** reprend les résultats des épreuves certificatives du 1er trimestre en fonction des compétences testées.

En fin d'année la cote finale est exprimée en pourcentage et reprend les résultats des 5 compétences, évaluées de manière pondérée :

- 30 points pour la CA et pour l'EO (10 points pour l'EO/SI et 20 pour l'EO/EI),
- 20 points pour la CL et l'EE.
 - o Une cote globale d'au moins 50% atteste la réussite.

En 2C, en cas d'échec au CE1D, le professeur prendra en compte 30% des résultats obtenus aux différentes épreuves certificatives durant l'anée.

Les épreuves certificatives peuvent se faire à n'importe quel moment de l'année comme aboutissement d'un apprentissage thématique.

7. Matériel scolaire:

• 1ère année : Tandem Brio 1 (Leerwerkboek + CD audio)

• 2ème année : Tandem Brio 1 en Tandem Brio 2 (Leerwerkboek + CD audio)

Signature de l'élève : Signature des parents :



Document d'intentions pédagogiques 2023-2024

Cours d'anglais LM 1-1er degré

1. Introduction

Ce document complète le document général d'intentions pédagogiques de l'école. Il a été élaboré en commun par les professeurs en conformité avec le *Règlement Général des Etudes* de l'école et le programme officiel du cours de langue moderne I.

Il vous informe:

- des objectifs du cours
- des compétences et savoirs à acquérir ; des tâches permettant d'évaluer ta maîtrise des compétences,
- des moyens d'évaluation et des critères de réussite globale de la discipline en fin d'année,
- du matériel scolaire nécessaire.

C'est le contrat minimal commun que l'équipe des professeurs engage avec l'élève.

Chaque professeur a ensuite la liberté d'organiser son cours en fonction de ses choix méthodologiques, des besoins de sa classe et des opportunités offertes (actualité, projets...).

2. Objectifs du cours

Le cours sera basé sur la communication orale et écrite et tiendra compte de l'âge de l'élève, de son environnement, de sa culture, de ses intérêts et de son expérience de la vie quotidienne.

3. Compétences et savoirs à acquérir. Tâches permettant d'évaluer de manière certificative les compétences.

L'élève sera amené à développer les compétences suivantes :

Compétence 1 : Compréhension à l'audition (CA)

L'élève sera capable de comprendre un message oral dans une langue simplifiée (interviews, conversations de la vie courante ...) en situation de communication significative et réaliste. La compréhension à l'audition doit être pratiquée fréquemment pour progresser.

Compétence 2 et 3: Expression orale sans interaction (EO/SI) et en interaction (EO/EI)

L'élève sera capable de produire un message court et simple en situation de communication significative et réaliste dans des situations similaires à celles entraînées au cours en utilisant la langue le plus correctement possible (vocabulaire, grammaire, prononciation) et de façon variée en fonction du niveau d'apprentissage. Pour progresser, l'élève doit profiter de toutes les occasions possibles pour pratiquer la langue, pour s'entraîner (en classe ou en dehors).

Compétence 4 : Compréhension à la lecture (CL)

L'élève sera capable de comprendre des informations contenues dans un message écrit en situation de communication significative et réaliste et de les reformuler de façon personnelle, en fonction de la tâche. Le message est simplifié (matériel adapté à l'apprentissage).

Compétence 5 : Expression écrite (EE)

L'élève sera capable de rédiger un message écrit simple, court, cohérent et logique (e-mails, lettres, rédactions ...) avec un vocabulaire varié et un souci permanent de correction, en fonction du niveau d'apprentissage.

Il existe pour chaque compétence, une grille d'évaluation qui est communiquée aux élèves dès la rentrée.

4. Le code grammatical et lexical:

Pour atteindre ces objectifs dans les 5 compétences, l'élève doit maîtriser le code grammatical et lexical abordés au cours du 1er degré:

CODE GRAMMATICAL

- Les constructions de phrases simples: positives, négatives, interrogatives (les questions avec ou sans mots interrogatifs)
- Les pronoms personnels sujets et compléments
- Les déterminants articles, possessifs et démonstratifs
- Les temps présents, passés et futurs
- L'emploi du conditionnel
- Les auxiliaires de mode
- La structure : il y a
- L'accord de l'adjectif
- Le pluriel des noms
- Le cas possessif
- La place de l'adjectif
- Les articles définis / indéfinis
- Les adverbes de fréquence
- Les mots interrogatifs
- Les verbes être et avoir
- L'alphabet
- Les nombres ordinaux et cardinaux
- L'heure, la date
- · Le gérondif

CODE LEXICAL

1.	Caractéristiques personnelles, de la famille et des amis
	Formuler des demandes et des informations concernant

☐ les animaux domestiques.

ľ	des demandes et des informations concernant
	☐ le nom, l'âge, le lieu et la date de naissance, l'adresse, le numéro de téléphone et la
	nationalité.
	☐ l'aspect physique,
	☐ la composition de la famille,
	☐ la profession et les occupants,
	☐ les vêtements,

2. Habitat, foyer et environnement
Formuler des demandes et des informations en rapport avec
\square l'habitation et son environnement,
\square les pièces de l'habitation et les principaux meubles, ainsi que leur situation.
3. Vie quotidienne
Formuler des demandes et des informations relatives aux principales activités de la journée
\square à la maison
□ à l'école
□ en vacances
4. Congés et loisirs
Formuler des demandes et des informations sur
☐ les principales occupations des vacances
☐ les loisirs et les hobbies
5. Transports et voyages
Formuler des demandes et des informations sur
☐ les principaux moyens de locomotion
☐ les destinations et les heures
6. Relations avec les autres
Exprimer:
□ des salutations
☐ des remerciements, des excuses
☐ des propositions
☐ l'accord et l'acceptation, le désaccord et le refus
☐ la capacité, l'incapacité, la volonté, l'obligation, la permission
☐ la surprise, le plaisir, la joie, la satisfaction, le mécontentement
7. Santé et bien-être
Formuler des demandes et des informations sur
☐ l'état de santé actuel
8. Education
Formuler des demandes et des informations sur
☐ l'école, la classe, les consignes de classe
☐ les cours, l'horaire
9. Achats
Formuler des demandes et des informations sur
☐ l'existence, la localisation et les heures d'ouverture des magasins
☐ la disponibilité et la désignation d'un article
☐ la description d'un article: dimensions, forme, couleur, poids, la quantité et le prix d'ul
article
10. Nourriture et boissons
Formuler des demandes et des informations sur
☐ la disponibilité de mets et de boissons courants,
□ les goûts en la matière,
☐ les repas, le menu et les prix.
11. Services
Formuler des demandes et des informations sur
☐ l'existence, la localisation et les heures d'ouverture des services.
12. Lieux
Formuler des demandes et des informations sur
☐ la situation de son village ou de sa ville dans sa région, son pays,

l'existence ou la localisation des bâtiments publics ou des curiosités,
☐ un itinéraire, les distances,
☐ la situation de sa région, de son pays en Europe,
☐ la localisation d'objets.
13. Langues étrangères
Formuler des demandes et des informations sur
☐ la connaissance des langues étrangères.
Etre capable de
☐ demander de répéter, de parler plus lentement, de préciser,
\square de demander la signification,
☐ d'informer et de s'informer de la compréhension,
□ d'épeler.
14. Temps
De formuler des demandes et des informations sur
☐ l'heure, la date, le jour, le mois, l'année, la saison,
☐ la fréquence, l'ordre chronologique d'événements du présent, du passé et du futur.
De formuler des demandes et des informations sur
☐ le temps qu'il fait

5. Processus d'évaluation

Pendant l'année : évaluation continue, qui s'effectue au moyen des tests, travaux à domicile et/ou en classe. L'évaluation porte sur les connaissances grammaticales et lexicales (code) ainsi que sur les 5 compétences.

L'évaluation certificative s'effectuera en cours d'année et en fin d'année et comportera une tâche contextualisée et inédite.

6. Critères de réussite

La cote de **Noël** reprend les résultats des épreuves certificatives du 1er trimestre en fonction des compétences testées.

En fin d'année la cote finale est exprimée en pourcentage et reprend les résultats des 5 compétences, évaluées de manière pondérée : 30 points pour la CA et pour l'EO (10 points pour l'EO/SI et 20 pour l'EO/EI), 20 points pour la CL et l'EE. Une cote globale d'au moins 50% atteste la réussite.

En 2C, en cas d'échec au CE1D, le professeur prendra en compte 30% des résultats obtenus aux différentes épreuves certificatives durant l'année.

Les épreuves certificatives peuvent se faire à n'importe quel moment de l'année comme aboutissement d'un apprentissage thématique.

7. Matériel scolaire:

1ère année: le syllabus du professeur ou le manuel Jelly
2ème année: le syllabus du professeur ou le manuel Jelly

Signature de l'élève :

Signature des parents:

2023-2024



Cours de LM1 (A/N) 3^e année

Ce document complète le document général d'intentions pédagogiques de l'école. Il a été élaboré en commun par les professeurs en conformité avec le *Règlement Général des Etudes* de l'école et le programme officiel du cours ou de l'option.

Il vous informe:

- des objectifs du cours ou de l'option
- des compétences et savoirs à acquérir ; des tâches permettant d'évaluer la maitrise des compétences,
- des moyens d'évaluation et des critères de réussite globale de la discipline en fin d'année.

C'est le contrat minimal commun que l'équipe des professeurs engage avec l'élève.

Chaque professeur a ensuite la liberté d'organiser son cours en fonction de ses choix méthodologiques, des besoins de sa classe et des opportunités offertes (actualité, projets...).

1. Objectifs du cours

Le cours sera basé sur la communication orale et écrite et tiendra compte de l'âge de l'élève, de son environnement, de sa culture, de ses intérêts et de son expérience de la vie quotidienne.

2. Compétences et savoirs à acquérir. Tâches permettant d'évaluer de manière certificative les compétences.

Compétence : « Aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches » (article 5, 1° du décret « Missions » du 24 juillet 97).

L'élève sera amené à développer les compétences suivantes à un niveau A2-B1 (suivant le nouveau Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)):

Compréhension à l'audition (CA)

L'élève sera capable de comprendre un message oral dans une langue simplifiée ou authentique (interviews, conversations de la vie courante ...). La compréhension à l'audition doit être pratiquée fréquemment pour progresser.

Expression orale sans ou avec interaction (EO)

L'élève sera capable de parler sans interaction pour (s')informer/(faire) agir/exprimer des opinions et/ou des sentiments.

L'élève sera aussi capable de participer à une conversation de la vie courante, donner un avis, exprimer des émotions, en utilisant la langue le plus correctement possible (vocabulaire, grammaire, prononciation) et de façon variée, en fonction du niveau d'apprentissage. Pour progresser, l'élève doit profiter de toutes les occasions possibles pour pratiquer la langue, pour s'entraîner (en classe ou en dehors).

Compréhension à la lecture (CL)

L'élève sera capable de comprendre des informations contenues dans un message écrit simplifié ou authentique (articles de journaux et de revues, romans ou nouvelles, ...).



Document d'intentions pédagogiques

2023-2024

Expression écrite (EE)

L'élève sera capable de rédiger un message écrit, cohérent et logique (lettres, rédactions, avis personnels, ...), avec un vocabulaire varié et un souci permanent de correction, en fonction du niveau d'apprentissage.

Les savoirs:

Les champs thématiques abordés dans le second degré (3 ^{ième} et 4 ^{ième} années) sont basés sur la vie quotidienne de l'élève. Celui-ci sera souvent mis dans une situation dans laquelle il doit utiliser ses savoirs et savoir-faire. Les champs thématiques abordés seront les suivants :

- 1) Caractérisation personnelle
- 2) Habitat, environnement
- 3) Vie quotidienne
- 4) Loisirs
- 5) Voyage
- 6) Relation avec les autres

- 7) Santé et bien-être
- 8) Enseignement et apprentissage
- 9) Achats et services
- 10) Nourriture et boissons
- 11) Météo et climat
- 12) Division du temps

Les exercices spécifiques de **vocabulaire** et de **grammaire** (**Code**) servent à renforcer la capacité de l'élève à effectuer les tâches demandées dans les 4 compétences et lui permettre d'atteindre les objectifs fixés (niveau A2-B1 en fin de troisième).

Outre les compétences linguistiques, certaines compétences transversales favorisent la réussite : participation au cours, mémorisation, organisation, régularité, respect des échéances, soin ...

3. Processus d'évaluation

- Pendant l'année : <u>évaluation continue</u>, qui s'effectue au moyen de tests (prévus ou non), travaux à domicile et/ou en classe. L'évaluation porte sur les connaissances grammaticales et lexicales (code) ainsi que sur les 4 compétences. L'évaluation continue est illustrée sous forme de pourcentages dans les colonnes TJ (travail journalier) des bulletins.
- <u>L'évaluation certificative</u> s'effectuera en cours d'année et en fin d'année et comportera une tâche contextualisée et inédite.

4. Critères de réussite

En fin d'année, la cote finale certificative est exprimée en pourcentage et reprend les résultats des 4 compétences, évaluées de manière égale. Une cote globale d'au moins 50% atteste la réussite.

N.B. Dans la cote certificative de fin d'année, l'examen de juin comptera pour 80% des points, les autres évaluations certificatives éventuellement réalisées en cours d'années compteront pour 20% des points. En plus des examens de juin, des épreuves certificatives peuvent donc se faire à n'importe quel moment de l'année, par exemple lors de la session de Noël ou comme aboutissement d'un apprentissage thématique.

Signature de l'élève :

Signature des parents :



Document d'intentions pédagogiques

Cours de LM2 (A/E/N) 3^e année

Ce document complète le document général d'intentions pédagogiques de l'école. Il a été élaboré en commun par les professeurs en conformité avec le *Règlement Général des Etudes* de l'école et le programme officiel du cours ou de l'option.

Il vous informe:

- des objectifs du cours ou de l'option
- des compétences et savoirs à acquérir ; des tâches permettant d'évaluer la maitrise des compétences,
- des moyens d'évaluation et des critères de réussite globale de la discipline en fin d'année.

C'est le contrat minimal commun que l'équipe des professeurs engage avec l'élève.

Chaque professeur a ensuite la liberté d'organiser son cours en fonction de ses choix méthodologiques, des besoins de sa classe et des opportunités offertes (actualité, projets...).

1. Objectifs du cours

Le cours sera basé sur la communication orale et écrite et tiendra compte de l'âge de l'élève, de son environnement, de sa culture, de ses intérêts et de son expérience de la vie quotidienne.

2. Compétences et savoirs à acquérir. Tâches permettant d'évaluer de manière certificative les compétences.

Compétence : « Aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches » (article 5, 1° du décret « Missions » du 24 juillet 97).

L'élève sera amené à développer les compétences suivantes à un niveau A1-A2 (suivant le nouveau Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)) :

Compréhension à l'audition (CA)

L'élève sera capable de comprendre un message oral dans une langue simplifiée ou authentique (interviews, conversations de la vie courante ...). La compréhension à l'audition doit être pratiquée fréquemment pour progresser.

Expression orale sans ou avec interaction (EO)

L'élève sera capable de parler sans interaction pour (s')informer/(faire) agir/exprimer des opinions et/ou des sentiments.

L'élève sera aussi capable de participer à une conversation de la vie courante, donner un avis, exprimer des émotions, en utilisant la langue le plus correctement possible (vocabulaire, grammaire, prononciation) et de façon variée, en fonction du niveau d'apprentissage. Pour progresser, l'élève doit profiter de toutes les occasions possibles pour pratiquer la langue, pour s'entraîner (en classe ou en dehors).

Compréhension à la lecture (CL)

L'élève sera capable de comprendre des informations contenues dans un message écrit simplifié ou authentique (articles de journaux et de revues, romans ou nouvelles, ...).



Document d'intentions pédagogiques

2023-2024

Expression écrite (EE)

L'élève sera capable de rédiger un message écrit, cohérent et logique (lettres, rédactions, avis personnels, ...), avec un vocabulaire varié et un souci permanent de correction, en fonction du niveau d'apprentissage.

Les savoirs:

Les champs thématiques abordés dans le second degré (3 ^{ième} et 4 ^{ième} années) sont basés sur la vie quotidienne de l'élève. Celui-ci sera souvent mis dans une situation dans laquelle il doit utiliser ses savoirs et savoir-faire. Les champs thématiques abordés seront les suivants :

- 1. Caractérisation personnelle
- 2. Habitat, environnement
- 3. Vie quotidienne
- 4. Loisirs
- 5. Voyage
- 6. Relation avec les autres

- 7. Santé et bien-être
- 8. Enseignement et apprentissage
- 9. Achats et services
- 10. Nourriture et boissons
- 11. Météo et climat
- 12. Division du temps

Les exercices spécifiques de **vocabulaire** et de **grammaire** (**Code**) servent à renforcer la capacité de l'élève à effectuer les tâches demandées dans les 4 compétences et lui permettre d'atteindre les objectifs fixés (niveau A1-A2 en fin de troisième).

Outre les compétences linguistiques, certaines compétences transversales favorisent la réussite : participation au cours, mémorisation, régularité, respect des échéances, soin ...

3. Processus d'évaluation

- a. Pendant l'année : <u>évaluation continue</u>, qui s'effectue au moyen de tests (prévus ou non), travaux à domicile et/ou en classe. L'évaluation porte sur les connaissances grammaticales et lexicales (code) ainsi que sur les 4 compétences. L'évaluation continue est illustrée sous forme de pourcentages dans les colonnes TJ (travail journalier) des bulletins.
- b. <u>L'évaluation certificative</u> s'effectuera en cours d'année et en fin d'année et comportera une tâche contextualisée et inédite.

4. Critères de réussite

En fin d'année, la cote finale certificative est exprimée en pourcentage et reprend les résultats des 4 compétences, évaluées de manière égale. Une cote globale d'au moins 50% atteste la réussite.

N.B. Dans la cote certificative de fin d'année, l'examen de juin comptera pour 80% des points, les autres évaluations certificatives éventuellement réalisées en cours d'années compteront pour 20% des points. En plus des examens de juin, des épreuves certificatives peuvent donc se faire à n'importe quel moment de l'année, par exemple lors de la session de Noël ou comme aboutissement d'un apprentissage thématique.

Signature de l'élève :

Signature des parents:

DOCUMENT D'INTENTIONS PEDAGOGIQUES 2023-2024

Cours de LM1-LM2 (N/A/E) 4^e-5^e-6^e année

Ce document complète le document général d'intentions pédagogiques de l'école. Il a été élaboré en commun par les professeurs en conformité avec le *Règlement Général des Etudes* de l'école et le programme officiel du cours ou de l'option.

Il vous informe:

- des objectifs du cours ou de l'option
- des compétences et savoirs à acquérir; des tâches permettant d'évaluer la maitrise des compétences,
- des moyens d'évaluation et des critères de réussite globale de la discipline en fin d'année.

C'est le contrat minimal commun que l'équipe des professeurs engage avec l'élève.

Chaque professeur a ensuite la liberté d'organiser son cours en fonction de ses choix méthodologiques, des besoins de sa classe et des opportunités offertes (actualité, projets...).

1. Objectifs du cours

Le cours sera basé sur la communication orale et écrite et tiendra compte de l'âge de l'élève, de son environnement, de sa culture, de ses intérêts et de son expérience de la vie quotidienne.

2. Compétences et savoirs à acquérir. Tâches permettant d'évaluer de manière certificative les compétences.

Compétence : « Aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches » (article 5, 1° du décret « Missions » du 24 juillet 97).

L'élève sera amené à développer les compétences suivantes:

Compréhension à l'audition (CA)

L'élève sera capable de comprendre un message oral dans une langue simplifiée ou authentique (interviews, conversations de la vie courante ...). La compréhension à l'audition doit être pratiquée fréquemment pour progresser.

Expression orale sans interaction (EOSI)

L'élève sera capable de parler sans interaction pour (s')informer/(faire) agir/exprimer des opinions et/ou des sentiments.

Expression orale en interaction (EOEI)

L'élève sera capable de participer à une conversation de la vie courante, donner un avis, exprimer des émotions, en utilisant la langue le plus correctement possible (vocabulaire, grammaire, prononciation) et de façon variée, en fonction du niveau d'apprentissage. Pour progresser, l'élève doit profiter de toutes les occasions possibles pour pratiquer la langue, pour s'entraîner (en classe ou en dehors).

Compréhension à la lecture (CL)

L'élève sera capable de comprendre des informations contenues dans un message écrit simplifié ou authentique (articles de journaux et de revues ou romans ou nouvelles ...).

Expression écrite (EE)

L'élève sera capable de rédiger un message écrit, cohérent et logique (e-mails, rédactions/dissertations, avis personnels, ...), avec un vocabulaire varié et un souci permanent de correction, en fonction du niveau d'apprentissage.

Les savoirs :

Les champs thématiques abordés sont basés sur la vie quotidienne des élèves ou sur l'actualité, les problèmes de société. L'élève sera souvent mis dans une situation dans laquelle il doit utiliser ses savoirs et savoir-faire.

Les exercices spécifiques de **vocabulaire** et de **grammaire** (**Code**) servent à renforcer la capacité de l'élève à effectuer les tâches demandées dans les 5 compétences et lui permettre d'atteindre les objectifs fixés.

Outre les compétences linguistiques, certaines compétences transversales favorisent la réussite : participation au cours, mémorisation, régularité, respect des échéances, soin ...

3. Processus d'évaluation

- Pendant l'année : <u>évaluation continue</u>, qui s'effectue au moyen de tests, travaux à domicile et/ou en classe. L'évaluation porte sur les connaissances grammaticales et lexicales (code) ainsi que sur les 5 compétences.
- <u>L'évaluation certificative</u> s'effectuera en cours d'année et en fin d'année et comportera une tâche contextualisée et inédite.

4. Critères de réussite

La cote de Noël reprend les résultats des épreuves du 1^{er} trimestre en fonction des compétences testées.

En fin d'année, la cote finale est exprimée en pourcentage et reprend les résultats des 4 compétences, évaluées de manière égale (25 points pour chaque compétence). Une cote globale d'au moins 50% atteste la réussite.

Si l'élève ne réussit pas en juin, le professeur se réserve le droit d'analyser les résultats obtenus lors de contrôles antérieurs dans les 4 compétences.

Les épreuves certificatives peuvent se faire à n'importe quel moment de l'année, par exemple lors de la session de Noël ou comme aboutissement d'un apprentissage thématique.

o	6
Signature de l'élève :	Signature des parents :